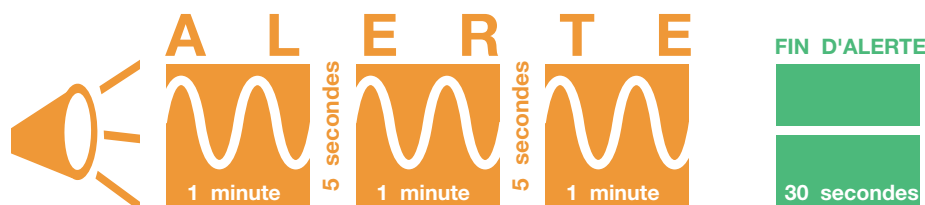


Que faire en cas d'alerte

En cas d'accident, comment seriez-vous avertis ?

En cas d'accident grave sur la plate-forme industrielle de Carling – Saint-Avoid, l'alerte serait donnée par le signal suivant : **une sirène au son modulé** (c'est à dire montant et descendant). Ce signal comporte trois séquences d'une minute espacées de cinq secondes.



En fin d'alerte, vous serez avertis par un signal sonore continu de 30 secondes.

Si vous entendez la sirène :

Ce que vous devez faire :



- Si vous êtes à l'intérieur (chez vous, sur votre lieu de travail, dans un lieu public, magasin...) restez-y !



- Fermez et calfeutrez portes et fenêtres, coupez la ventilation et la climatisation.



- Ecoutez la radio, sur les fréquences de France Inter, France Info et France Bleu, qui diffusent les messages sur la conduite à tenir.



- Protégez-vous, respirez à travers un linge épais et mouillé en cas de gêne respiratoire. Lavez-vous abondamment en cas de brûlures.



- Si vous êtes à l'extérieur ou en voiture, entrez dans le bâtiment le plus proche.

Ce que vous ne devez pas faire :



- Ne vous rendez pas sur les lieux de l'accident, vous iriez au devant de dangers.



- Ne téléphonez ni à l'usine, ni aux services publics, les lignes doivent rester disponibles pour les secours.



- N'allez pas chercher vos enfants à l'école, les enseignants assurent leur sécurité.



- Ne prenez pas votre voiture.



- Ne fumez pas. Ni flamme, ni étincelle... pour éviter tout risque d'explosion.

Pour connaître la conduite à tenir en cas d'accident, appelez le :

N°Vert 0 800 413 413